

MINUTE


11 MARS 1985

Le Directeur Régional

à

Monsieur le Président
du Conseil Régional
4, rue de Valenciennes

31077 TOULOUSE CEDEX

Sous-couvert de Monsieur le Préfet, Commissaire de la République
de la région Midi-Pyrénées, Commissaire de la République du dé-
partement de la Haute-Garonne

OBJET / Recherches de gisements de tungstène dans le département
de l'Ariège - Demande de financement

REFER / Votre lettre AR/MAS/AG en date du 27 février 1985 -
Dossier n° 23.12.85.004

Monsieur le Président,

Par lettre visée en référence, vous m'avez transmis, pour avis, une nouvelle demande de subvention de 500 000 F présentée par le Bureau de Recherches Géologiques et Minières, afin de poursuivre en 1985 la recherche de gisements de tungstène dans le département de l'Ariège et plus particulièrement sur les secteurs de Plabidaous et Artigues.

A ce sujet, je me permets de signaler que l'exploration de ces secteurs constitue la suite logique de la reconnaissance systématique du Massif d'Auzat-Bassiés, entreprise dans le cadre de l'Inventaire Métropolitain, dont un prolongement occidental (granodiorite du Pic de la Fourque) contient le gisement de tungstène de Salau.

.../...

En 1967, 1968, la bordure Nord de ce massif a fait l'objet, de la part du Bureau de Recherches Géologiques et Minières, d'une première reconnaissance géophysique (électromagnétisme), au cours de laquelle quelques anomalies ont été répertoriées.

En 1980, dans le cadre de la prospection effectuée pour l'Inventaire du Territoire Métropolitain, une campagne de magnétisme et de résistivité au sol a été exécutée sur la bordure Nord du granite, entre les ruisseaux d'Ars à l'Ouest et de Garbet à l'Est. Cette prospection avait mis, en particulier, en évidence deux indices : l'un près du sommet du Pic de Pouech (1725 m d'altitude), l'autre sur le flanc oriental de ce pic à 1520 m d'altitude.

Par la suite, l'exploration en profondeur de ces deux anomalies a été poursuivie sur deux ans (1983 - 1984) par le Bureau de Recherches Géologiques et Minières, dans le cadre de l'Inventaire et d'une convention signée avec le Conseil Régional le 7 décembre 1983.

Le motif principal du programme de travaux consistait à trouver un gisement du même type que celui actuellement exploité à Salau.

Le programme de travaux était chiffré à 1 800 000 F sur deux ans et a fait l'objet de deux subventions de 450 000 F en 1983 (Crédit FIAT régionalisé) et 450 000 F en 1984 (Fonds propres EPR), le complément étant pris sur les crédits de l'Inventaire.

Les rapports qui vous ont été adressés par le Bureau de Recherches Géologiques et Minières le 8 février 1985 font le point de cette recherche.

Les trois sondages et les études géophysiques réalisés au cours de ces deux dernières années ont permis de mettre en évidence en profondeur des marques de métamorphisme qui pourraient être liées à la présence d'un apex granitique, et grâce à une injection de courant à partir des sondages S14 et S16 de détecter "une zone conductrice qui pourrait être liée à un amas de minerais sulfurés" du même type que celui de la mine de Salau.

Il apparaît donc nécessaire de vérifier cette anomalie afin de terminer la recherche sur ce secteur.

D'autre part, il existe encore des secteurs intéressants où des anomalies ont été mises également en évidence (bois de la Péguille, Fontaret) qui méritent d'être vérifiées.

.../...

A ce sujet, le Bureau de Recherches Géologiques et Minières a établi un nouveau programme de recherches sur deux ans (1985 - 1986) qui se chifferrait à 2 000 000 F (soit un million par an) et pour lequel il sollicite une nouvelle subvention de 500 000 F au titre de l'année 1985 et 500 000 F au titre de l'année 1986, le complément étant toujours financé à partir des crédits de l'Inventaire.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que je donne un avis favorable à cette nouvelle demande du Bureau de Recherches Géologiques et Minières. Il est en effet probable que d'autres apex de granodiorite, du type de celui de la mine de Salau, existent en profondeur dans la zone carbonatée qui s'étend à l'Ouest de cette mine jusqu'à la frontière espagnole et également à l'Est notamment dans le secteur du vallon de Fontarêt pour lequel il semblerait exister des marques de métamorphisme moins profond.

Par ailleurs, il est à mon avis du plus haut intérêt de préparer dès à présent la suite de la mine de Salau qui, de son côté, poursuit les recherches sur le pourtour immédiat du Pic de la Fourque à partir de ses infrastructures minières.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués.

15

J. ROUVIER